

France-Longueau: Health and social work services

OJ S 96/2014 20/05/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Pôle emploi Picardie

Postal address: Direction régionale – 3 rue du Capitaine Hatteras – BP 50017 Boves

Town: Longueau Cedex

Postal code: 80331

Country: France

For the attention of: Mme Isabelle Poix

E-mail: achatapprovisionnements.80001@pole-emploi.fr

Telephone: +33 322533072

Fax: +33 322535539

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.pole-emploi.fr>

Address of the buyer profile: <http://pole-emploi.e-marchespublics.com>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

Other: Emploi

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché de prestations de service social du travail au bénéfice des personnels de pole emploi Région Picardie.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 25: Health and social services

Main site or place of performance: Région Picardie.

NUTS code FR22 Picardie

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Passée selon la procédure prévue à l'article 9 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005, la présente consultation vise à la conclusion d'un marché de prestations de service social du travail au bénéfice des personnels de pôle emploi Région Picardie, telles que décrites au contrat et au CCFT.

II.1.6. CPV code(s)

85000000 Health and social work services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le marché est conclu en 1 lot pour la région Picardie

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Marché conclu pour une période ferme de 2 ans et reconductible 1 fois pour 2 ans calendaires. Pôle emploi se prononce au moins 2 mois calendaires avant l'échéance de la 1ère période contractuelle d'exécution du marché en notifiant par écrit au titulaire sa décision de le reconduire.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 1

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financement : marché financé à partir des contributions et subventions mentionnées à l'article L 5312-7 du code du travail ainsi que sur les ressources propres de l'institution.

Païement : le marché n'ouvre pas droit au versement d'avances.les prix sont fermes sur les 2 premières années d'exécution du marché.au-delà, et en cas de reconduction, ils sont révisés

par application d'un pourcentage de 2,5 % sur les 2 années suivantes. Paiement dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats peuvent présenter leur candidature et offre sous la forme d'un groupement conjoint ou d'un groupement solidaire. En cas d'attribution du marché à un groupement ayant présenté sa candidature et son offre sous la forme d'un groupement conjoint, la transformation dudit groupement en un groupement solidaire sera exigée. Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement candidat à la consultation, de plus un même opérateur économique n'est pas non plus autorisé à présenter plusieurs candidatures et offres en qualité de mandataire d'un groupement et de candidat individuel.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Déclaration sur l'honneur relative à la capacité juridique à accéder à la commande publique certifiant que le candidat : a, au 31/12/2013, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date ou avant la date du lancement de la consultation, s'est acquitté de ces impôts et cotisations ou a constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement dans les conditions prévues à l'art. 8-4° de l'ordonnance 2005-649 du 06/06/2005 ; n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux art. L8221-1, L8221-3, L8221-5, L8231-1, L8241-1, L8251-1 et L8251-2 du code du travail ; n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux art. 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au 2ème alinéa de l'art. 421-5, à l'art. 433-1, au 2nd alinéa de l'art. 433-2, au 8ème alinéa de l'art. 434-9, au 2nd alinéa de l'art. 434-9-1, aux art. 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'art. 1741 du code général des impôts et aux art. L2339-2 à L2339-4, L2339-11-1 à L2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure ; n'est pas en état de liquidation judiciaire (art. L640-1 du code de commerce) ou de faillite personnelle (art. L653-1 à L653-8 du même code) ou procédure équivalente pour les candidats régis par un droit autre que le droit français ; dans le cas où le candidat est en redressement judiciaire (art. L631-1 du code de commerce) ou procédure équivalente pour les candidats régis par un droit autre que le droit français, la copie du jugement l'autorisant à poursuivre son activité pendant toute la durée d'exécution du marché, périodes de reconduction comprises.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration relative à la capacité financière, technique et professionnelle du candidat à exécuter le ou les marchés auxquels il est candidaté, indiquant : les effectifs au sens de l'article L111.2 du code du travail moyens annuels pour chacune des 3 dernières années ainsi que les principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années, privilégiant les prestations similaires à celles objet du marché et détaillant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Ces références ne font l'objet d'une déclaration du candidat qu'à défaut d'être prouvées par des attestations des destinataires,

dûment datées et signées et comportant l'ensemble des éléments ci-dessus décrits, sauf pour les prestations dont Pôle emploi, l'anpe ou une ASSEDIC ont été destinataires et pour lesquelles une déclaration est suffisante.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : déclaration relative à la capacité financière, technique et professionnelle du candidat à exécuter le ou les marchés auxquels il est candidaté, indiquant : le chiffre d'affaires annuel global réalisé par le candidat sur chacun des 3 derniers exercices disponibles. Dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, en particulier lorsqu'il est de création récente, il rapporte la preuve de cette incapacité et communique en lieu et place tout document de nature à attester de sa capacité financière à exécuter les prestations, par exemple la preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique - pondération 65 %
2. Prix - pondération 35 %

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2014 SERVICE SOCIAL

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

5.6.2014 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published: mai 2018.

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:

no

VI.3. Additional information

Le DCE est transmis aux candidats par voie électronique uniquement. Pour prévenir toute difficulté de transmission, il doit en priorité être téléchargé à l'adresse du profil d'acheteur indiquée en tête d'avis. À défaut, il peut être demandé par courrier, courriel ou télécopie au point de contact en tête d'avis ; veuillez préciser dans la demande l'intitulé de la consultation, vos coordonnées complètes, dont obligatoirement l'adresse mail à laquelle le DCE doit être transmis.

Les courriers, courriels ou télécopies de demande de renseignements complémentaires doivent être adressés au point de contact en tête d'avis. La date limite de réception des demandes est fixée au 2.6.2014 à 16:00. Transmission des plis : les plis peuvent être transmis par lettre recommandée avec accusé de réception (ou tout moyen équivalent permettant de déterminer la date et l'heure certaines de leur réception et de garantir leur confidentialité) soit remis en mains propres contre récépissé les jours ouvrés, du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 au point de contact en tête d'avis. La transmission électronique des plis n'est pas autorisée.

Candidature : les pièces mentionnées au lii.2 du présent avis sont transmises accompagnées d'une lettre de candidature dans les conditions fixées au DCE. Le cas échéant, celles de ces pièces rédigées dans une langue autre que le français sont produites accompagnées de leur traduction en langue française, qui, pour les pièces mentionnées au lii.2.1 du présent avis, est certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution : 65 % pour la valeur technique de l'offre appréciée sur la base de la présentation des enjeux et résultats de l'organisation d'un service social à Pôle emploi (10 %), les moyens et ressources mobilisables pour l'exécution des prestations (5 %), les modalités d'organisation et de réalisation des différentes prestations (30 %), les profils et expérience des intervenants proposés pour l'exécution des prestations (20 %) ; 35 % pour le prix.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 15.5.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif d'Amiens

Postal address: 14 rue Lemerchier

Town: Amiens

Postal code: 80000

E-mail: greffe.ta-amiens@juradm.fr

Telephone: +33 322336170

Fax: +33 322336171

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: A. Avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L551-1 du code de justice administrative et/ou, contre un acte détachable du contrat, de l'article R421-1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité de l'acte attaqué, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L521-1 du même code - b. Après la conclusion du contrat : 1) recours sur la base de l'article L 551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat ; 2) sauf pour les candidats évincés, recours contre un acte détachable du contrat sur la base de l'article R421-1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité de l'acte attaqué , le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article L521-1 du même code ; 3) pour les candidats évincés, recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement précité et/ou d'une demande indemnitaire ; en cas de demande indemnitaire, recours administratif préalable auprès du directeur régional aux coordonnées en tête d'avis et recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la décision expresse de rejet ou sans condition de délai (sauf prescription) à défaut.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

15.5.2014